

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 65

Reçu en Préfecture le : 05/02/2025 ID Télétransmission : 033-213300635-20250204-140366-DE-

1-1

Date de mise en ligne: 07/02/2025

certifié exact,

Séance du mardi 4 février 2025 D-2025/26

Aujourd'hui 4 février 2025, à 14h02,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Guillaume MARI présent à partir de 14h30, Madame Pascale BOUSQUET-PITT présente à partir de 14h40, Madame Nadia SAADI présente à partir de 16h15, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 16H17

Excusés:

Madame Isabelle FAURE, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Société touristique d'animation de Bordeaux Lac (STABL)-Rapport d'activité et analyse financière du Casino de Bordeaux - Exercice 2022/2023 - Information

Madame Brigitte BLOCH, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le casino constitue une activité de service public contribuant largement au rayonnement de la Ville de Bordeaux en associant aux jeux, une activité de restauration et une animation culturelle et artistique. Il constitue, par ailleurs, une source de recettes importantes pour la Ville.

Par traité de concession du 26 septembre 2018, a été confiée l'exploitation du Casino sous forme de délégation de service public à la Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac (STABL), filiale du groupe Lucien Barrière SAS, pour une durée de 14 ans et 9 mois (fin le 31 octobre 2033).

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée par le Ministère de l'Intérieur le 19 décembre 2018 pour une durée de cinq ans, expirant le 31 janvier 2024, et vient d'être renouvelé pour une durée de 5 ans.

Le casino de Bordeaux a adressé à la Ville son rapport d'activité du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023 (joint en annexe).

Les grands enseignements de cet exercice sont synthétisés ci-après.

Après deux années marquées par la crise sanitaire, cet exercice a vu une reprise de l'activité très positive : l'année est exceptionnelle en termes de chiffre d'affaires (24,4 M€ en hausse de 12,5% par rapport au dernier exercice).

Concernant la fréquentation, sur l'année, le nombre d'entrées au Casino de Bordeaux a progressé de 12% et la fréquentation des points de restauration est stable (+0,6%).

La profitabilité de l'exploitation est également en hausse et le résultat net s'élève à 5,9 M€ contre 4,4 M€ pour l'exercice précédent, représentant ainsi 24% du CA (20,3% pour 2021-2022).

La structure du bilan est saine, la trésorerie dégagée est largement positive et permet de générer des produits financiers de 0,6 M€ sur l'exercice.

A noter que sur les cinq premiers exercices cumulés, les résultats ont été bénéficiaires à hauteur de 16,9 M€, mais une diminution de 16,4 % est constatée au regard du prévisionnel.

Cette reprise positive devrait se confirmer et la fréquentation continuer à progresser avec le projet de « Casino augmenté ». Celui-ci permettra de transformer l'équipement en un complexe multi-loisirs moderne et plus en phase avec les nouvelles attentes de la clientèle.

La signature de l'avenant 5 en août 2023 est venue acter un décalage de fin de travaux du 31 octobre 2023 comme initialement prévu au 15 septembre 2025 (+22,5 mois), sans pénalités du projet d'investissement et sans allongement du contrat, pour un coût prévisionnel passant de 6 à 7 M€, avec une valeur nette comptable nulle à la fin du contrat.

Pour conclure, ce contrat constitue pour la Ville de Bordeaux une véritable source de revenu, qui s'est élevé à 10,2 M€ au titre de l'exercice 2022-2023.

Conformément à la réglementation, ce rapport a été analysé par notre service du contrôle de gestion.

Ce rapport, joint en annexe, vous est également présenté. Il vous est donc demandé de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 février 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte BLOCH